



Livret d'accueil des visiteurs

Réanimation et Soins Continus

CENTRE HOSPITALIER
HENRI MONDOR
AURILLAC

Février 2024

Centre Hospitalier Henri Mondor Aurillac

Vivre l'hospitalisation en réanimation ou en soins continus d'un proche est une épreuve difficile, l'équipe soignante est à votre disposition pour vous aider.

Ce document vous informe sur le service de réanimation et des soins continus et vous aide à mieux comprendre le fonctionnement du service.



Sommaire

Le service	P 04
Contacts	P 05
Chambre/Box type	P 06
Les visites	P 08
Séjour	P 09

Welcome

If you do not speak or do not understand French, you have the possibility of being put in touch with an interpreter. Tell it to the nursing staff of the unit.

Si vous ne parlez pas ou ne comprenez pas le français vous avez la possibilité d'être mis en contact avec un interprète. Parlez-en à l'équipe soignante de l'unité.

Faciliter votre accès
à notre service



Lien MAPS
vers le CHHMA



[> Télécharger le plan du CHHMA](#)

Le service

L'ÉQUIPE

L'équipe se compose de :

- 3 médecins titulaires,
- 1 ou 2 internes,
- 1 cadre de santé,
- 27 infirmier(e)s,
- 20 aides-soignante(e)s,
- 1 secrétaire,
- 1 kinésithérapeute
- 1 assistante-sociale.

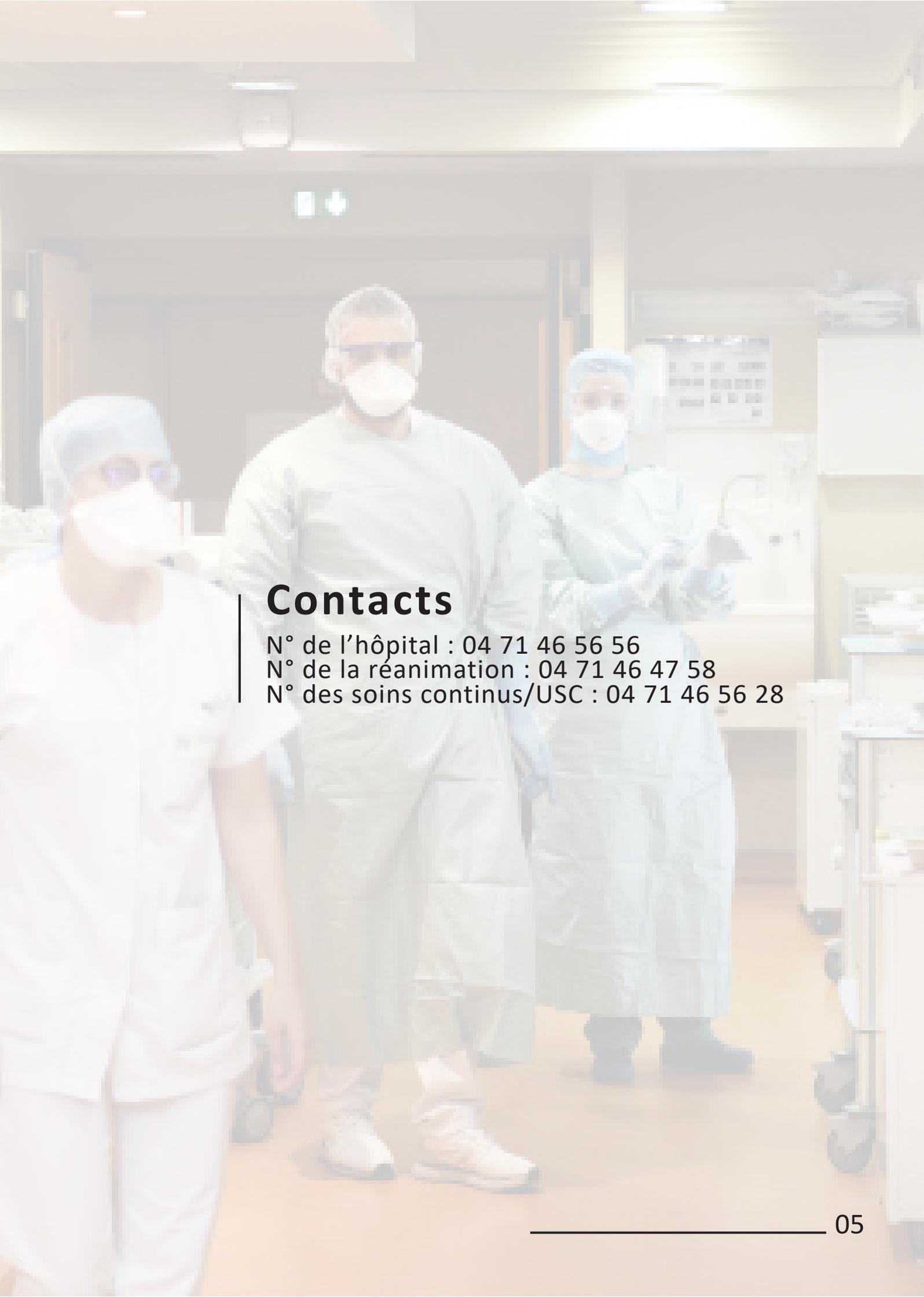
Chaque médecin, infirmier(e)s et aides-soignante(e)s s'occupent de plusieurs patients.

L'ORGANISATION DES SOINS

L'équipe paramédicale travaille sur des plages horaires de 12H. Un médecin est présent dans le service 24H/24 et est à votre disposition. Pour toute explication, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec lui.

Les soins à votre proche sont dispensés tout au long de la journée. Dans tous les cas, ils seront notre priorité.

Le repos et le bien être des patients sont préservés tout au long de la journée et de la nuit.



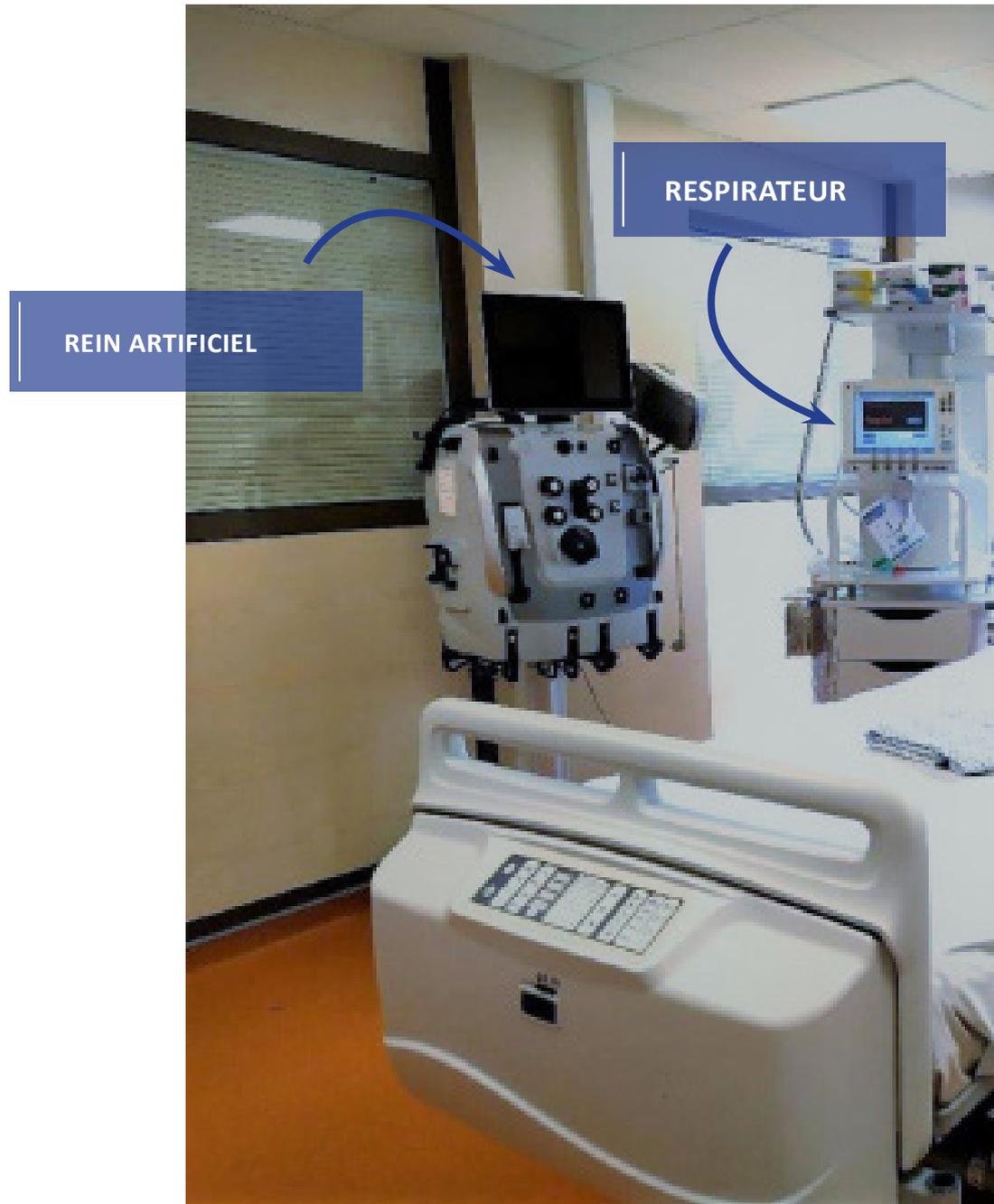
Contacts

N° de l'hôpital : 04 71 46 56 56

N° de la réanimation : 04 71 46 47 58

N° des soins continus/USC : 04 71 46 56 28

| Chambre/Box Type





POMPE A
PERFUSION

SERINGUES
ELECTRONIQUES

SURVEILLANCE DU
COEUR

COUVERTURE
CHAUFFANTE

Les visites

L'équipe est parfaitement consciente du rôle que vous tenez auprès de votre proche.

- Les visites sont autorisées 24H/24. Elles sont limitées à 2 personnes dans le box afin de préserver la qualité des soins, le respect de l'intimité et le calme des autres patients.
- Quand vous arrivez devant les portes d'accès du service pensez à vous signaler à l'équipe soignante par l'interphone situé à l'entrée en face du secrétariat. En fonction de l'activité et de la disponibilité du personnel l'attente peut-être plus ou moins longue.



- Les patients en réanimation nécessitent de soins continus, l'équipe peut vous demander de quitter la chambre pour leur intimité. Par respect pour les autres patients vous devez retourner dans la salle d'attente sans rester dans l'unité ni dans le couloir.
- Les visites des enfants sont autorisées auprès de leurs parents. Cependant, afin de préserver leur sensibilité, elles doivent être validées par le médecin du service. L'enfant sera accompagné par un de ses parents et un soignant. Il est préférable de privilégier une visite de courte durée. L'enfant pourra poser toutes les questions souhaitées à l'équipe soignante.

LES NOUVELLES

Les informations sont données en priorité aux patients et à la personne de confiance, ou à défaut une personne référente, pour centraliser les informations. Faites circuler les informations à toute votre famille.

Les informations médicales seront délivrées par les médecins de préférence l'après-midi.

La personne de confiance ou la personne référente peut contacter le service par téléphone de jour comme de nuit. Cependant, pour des raisons de respect du secret médical les informations précises sur l'état de santé de votre proche, ne peuvent être données par téléphone.

Assurez-vous que l'équipe soignante dispose bien de vos coordonnées.



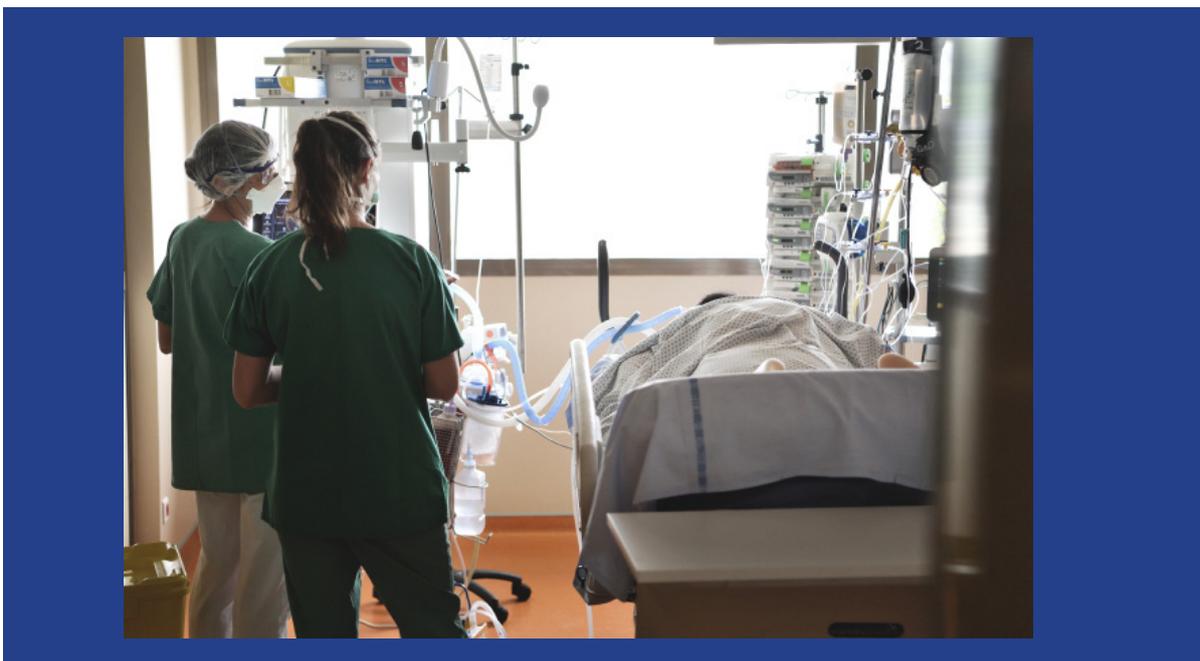
| Séjour

PERSONNE DE CONFIANCE

Si le soigné est en capacité de le faire il désignera une personne de confiance de son choix.

La personne de confiance peut accompagner le patient dans ses démarches administratives, l'assister lors de ses rendez-vous médicaux, être consultée par les médecins pour rendre compte de ses volontés si le patient n'est pas en mesure de la faire lui-même.

> [Formulaire personne de confiance](#)



HYGIÈNE

Vous êtes dans un service de soin, **l'hygiène est primordiale** du fait de la fragilité des patients, mais aussi pour vous protéger. C'est pourquoi la désinfection des mains avec une solution hydro-alcoolique est obligatoire à l'entrée et à la sortie de la chambre.

Il vous sera aussi demandé avant d'entrer dans le service d'enlever veste, manteau, d'être bras nu, de quitter montre, bracelets et bagues de les mettre dans un des casiers qui sont à votre disposition avant la désinfection des mains.





LES EFFETS PERSONNELS

Pour éviter les pertes, nous vous demandons de bien reprendre les vêtements de votre proche.

Afin d'améliorer son quotidien nous vous demandons d'apporter

- le nécessaire pour l'hygiène corporelle (savons, champoing, rasoir, mousse à raser, brosse à dents, dentifrice, eau de toilette, brosse à cheveux, huile de massage...)
- lunettes, appareillages dentaires et auditifs
- poste de radio, téléphone portable, photos et dessins sont les bienvenus.

CULTE

Si vous souhaitez être accompagné par un représentant de culte veuillez-vous signaler auprès de l'équipe soignante.



LES LOCAUX

La réanimation et l'unité de surveillance continue sont situés au dessus du bâtiment des urgences, l'accès se fait par l'arrière de ce bâtiment.

Retrouvez le CHHMA sur les réseaux !



FACEBOOK



LINKEDIN



TWITTER



YOUTUBE



INSTAGRAM

CENTRE HOSPITALIER HENRI MONDOR
50, avenue de la République - B.P. 229 15002
AURILLAC CEDEX
Tél : 04 71 46 56 56

Rendez-vous sur www.ch-aurillac.fr